

Cellois Infos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CELLE SAINT-CLOUD

ÉDITION SPÉCIALE MAI 2020



LE MOT DU MAIRE

OLIVIER DELAPORTE

DOSSIER

MASQUES ALTERNATIFS

VIE QUOTIDIENNE

DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

PRATIQUE

PLAN DE DÉCONFINEMENT

SOMMAIRE

Comme il est très difficile, pour des raisons sanitaires, de maintenir la diffusion du magazine, le Cellois Infos vous est uniquement proposé en version numérique.

Nous avons besoin de partager notre expérience de la situation, de porter les initiatives de chacun, malgré le confinement. Il vous rend compte de cinq semaines dans le contexte terrible de la crise du Covid-19.



p4

Dossier

Masques alternatifs

p10

Vie quotidienne

Déconfinement progressif

p13

Culture

Biblio-drive

p14

Regards

p16

Plan de déconfinement

p21

État civil



La Celle Saint-Cloud

Cellois Infos, publication mensuelle de la Ville de La Celle Saint-Cloud - Hôtel de Ville - 8E, avenue Charles de Gaulle - 78170 La Celle Saint-Cloud
Tél. : 01 30 78 10 00 - www.lacellesaintcloud.fr - Direction de la publication : Olivier Delaporte, Maire - Direction de la rédaction : Florence Napoly, Maire-adjoint - Directeur de la communication : Alexandre Pauporté - Photos : Eveline De Brauw - Réalisation : Marie Durand - Service Communication.

LE MOT DU MAIRE



Le Maire, Olivier Delaporte

LA VILLE À VOS CÔTÉS !

À la suite de la décision prise par le président de la République, les crèches, les établissements scolaires ainsi que les accueils de loisirs ont été fermés à compter du 16 mars. Le principe du confinement a été établi, suspendant la quasi-totalité des activités de notre pays (commerces, restauration, entreprises, établissements publics et privés, cultes, etc.). Pourtant, pendant ces semaines de confinement, des activités ont été maintenues, outre le secteur de la santé, les transports, de nombreuses entreprises et services publics.

Pendant cette période, la Ville s'est pleinement engagée à vos côtés, mobilisée pour votre service et la protection de la santé de tous. Les services municipaux ont continué de fonctionner, en format réduit. Les structures d'accueil de la petite enfance (crèches collectives et multi-accueils) ; les écoles maternelles et élémentaires ont continué d'accueillir les enfants des personnels soignants. Les grands services publics (police, pompiers, SAMU) ont vu leurs activités s'accroître.

Pour répondre aux demandes de nos concitoyens, notre Ville a acheté, avec l'appui logistique de Versailles Grand-Parc, 21 000 masques qui ont été distribués à compter du 16 mai. Cette dotation de masques a permis de compléter des allocations antérieures de masques, plus de 20 000, remis grâce à la Région aux personnes les plus exposées (personnels de santé, médicaux, paramédicaux, agents des services publics et des maisons de retraite, commerçants alimentaires et livreurs à domicile, ainsi qu'aux usagers des transports en commun).

Je veux surtout saluer les nombreuses initiatives celloises, tous les bénévoles, qui, dans l'attente de ces masques, ont su se mobiliser pour répondre aux demandes les plus urgentes. Dans une période si difficile, un grand nombre d'entre nous a su faire parler d'abord son cœur et sa générosité. Des bénévoles ont consacré un temps considérable à fabriquer des masques, des blouses, des sur-blouses, qui ont été ensuite donnés aux hôpitaux, aux établissements de soin, à des personnes fragiles ou âgées. Qu'ils soient très vivement remerciés !

Depuis le 11 mai, les activités reprennent progressivement. Réouverture des écoles maternelles et élémentaires à compter du 14 mai, des structures d'accueil, des marchés alimentaires, des transports, de la bibliothèque municipale (en drive), etc. Reprise des promenades en forêt aussi. Le Conseil municipal, que vous avez élu le 15 mars, a été installé ; le maire et les adjoints seront élus le 25 mai lors de la première réunion du nouveau Conseil municipal.

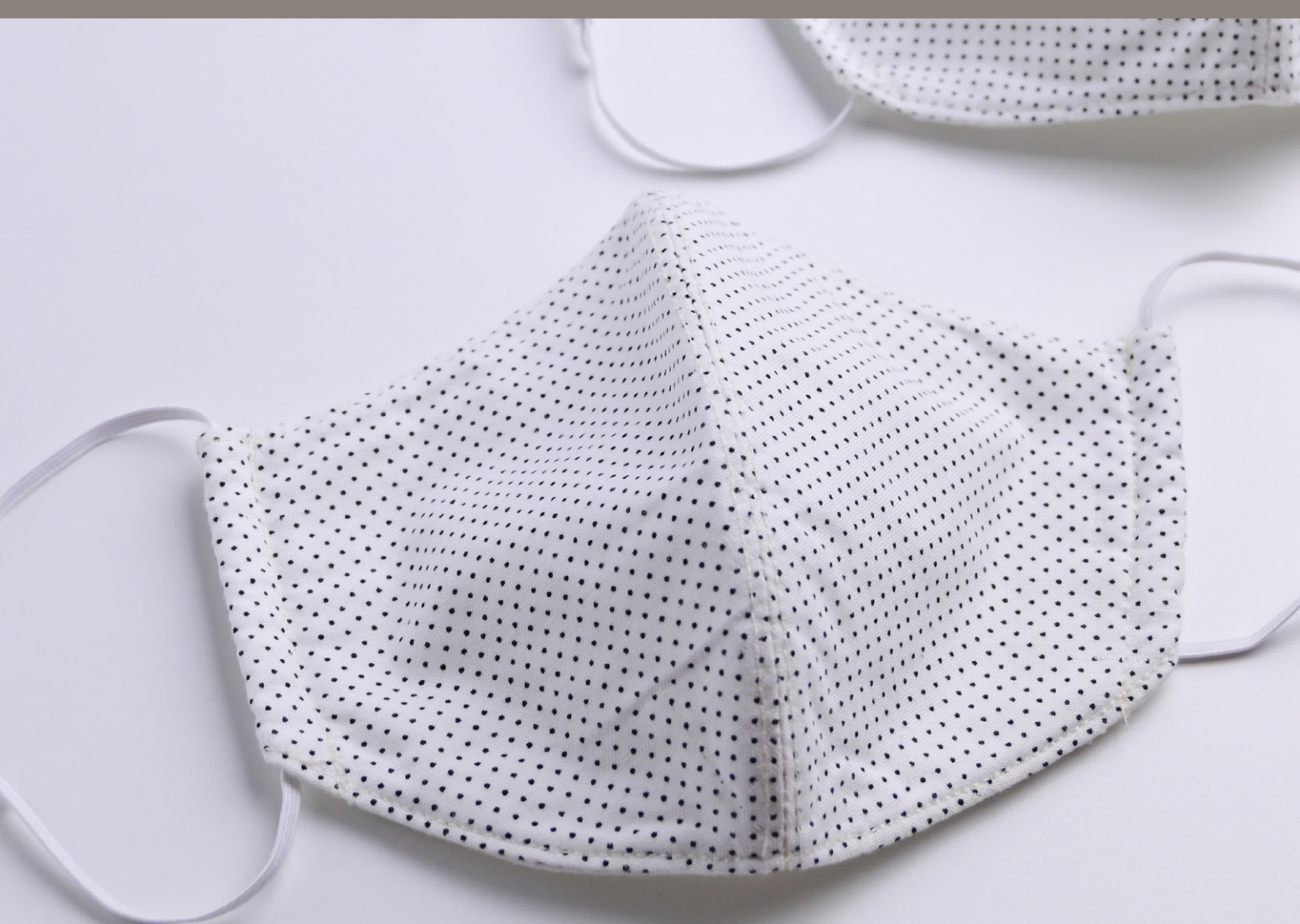
Cette période très difficile exige un effort considérable et prolongé de notre ville, mais aussi de chacun d'entre nous ! Comme à tous les personnels de santé, qui ont tant donné d'eux-mêmes, qui continuent de donner, à qui nous devons tant, j'adresse mes remerciements à toutes et à tous ceux qui, dans notre commune, ont su se mobiliser au service des autres. Ils forment ainsi, avec tant d'autres, notre meilleure part d'humanité.

Prenez grand soin de vous et de vos proches !

Olivier Delaporte,
Maire de La Celle Saint-Cloud



MASQUES ALTERNATIFS



Comme l'a rappelé l'Académie de médecine, le port de masques, associé aux mesures barrière participe efficacement aux dispositifs sanitaires de lutte contre le virus. Aussi, dans la crise sanitaire sans précédent que nous vivons, la Ville a pris des dispositions urgentes pour permettre l'allocation de masques à ceux qui en avaient besoin.

AU BÉNÉFICE DES PERSONNELS SOIGNANTS ET DES AGENTS AU CONTACT DE PUBLICS À RISQUE

Dès le début du confinement, la ville a reçu de la Région Île-de-France les masques nécessaires aux personnels exposés au risque sanitaire. La ville a ainsi distribué 4 000 masques aux personnels de santé, médicaux et paramédicaux, aux personnels des services publics en contact avec le grand public et aux personnels des maisons de retraite (Épidaure et résidence Renaissance). Le 11 avril, un deuxième lot de 6000 masques a été déposé aux pharmaciens, à raison de 1000 masques par officine ; un lot de 500 masques fourni par le département a été délivré à la résidence Renaissance ; et enfin le 18 avril, un lot de 2000 masques a été apporté aux commerçants.



MOBILISATION DES INITIATIVES LOCALES

Puis face aux besoins immédiats et urgents, la ville a facilité les initiatives locales de fabrication de masques, blouses, sur-blouses, et autres équipements. Des masques « grand public » sont fabriqués par de petites équipes de bénévoles dans des conditions de sécurité sanitaire, accompagnées d'un apprentissage à leur bon usage et à leur entretien. La ville a collecté tissus, fils, élastiques, qu'elle a remis aux équipes de couturières (ers), puis distribué ces masques à ceux qui en avaient le plus besoin. Ces masques sont distribués à ceux qui souhaiteraient une première dotation. Les personnes à risque ou qui ne peuvent se déplacer sont prioritaires dans cette distribution et les masques sont déposés à leur domicile.



MASQUES SOLIDAIRES

Le Cellois Infos édition spéciale vous avait présenté Over-the-blues.com . Associées dès le début à l'initiative OTB, c'est désormais plus de 60 couturières celloises qui sont inscrites dans le projet et participent activement à cet élan de solidarité. En effet, certaines ont repris le chemin de l'école avec leurs enfants mais d'autres ont pris le relais !



Rappel :

- Une adresse unique pour toutes vos demandes : **masquessolidairesLCSC@gmail.com**
- Demande de matériaux de confection (pour les couturiers et couturières)
- Demande de masques
- Proposition d'aide au projet

MASQUES ALTERNATIFS EN TISSUS

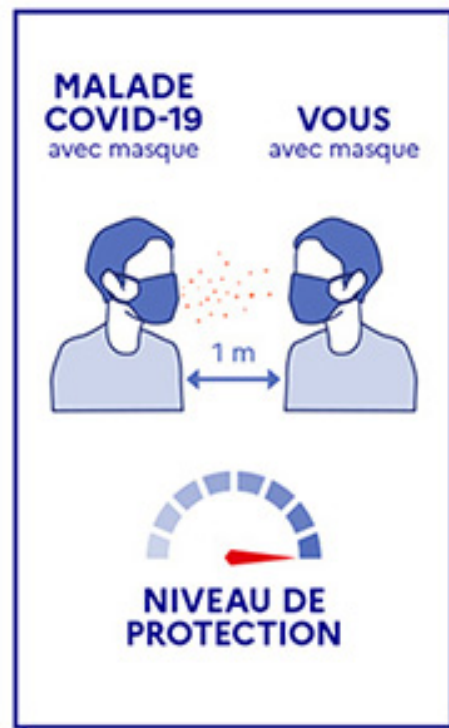
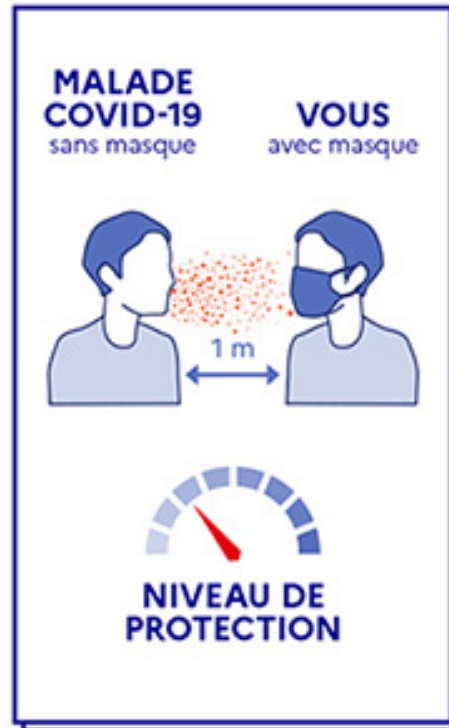
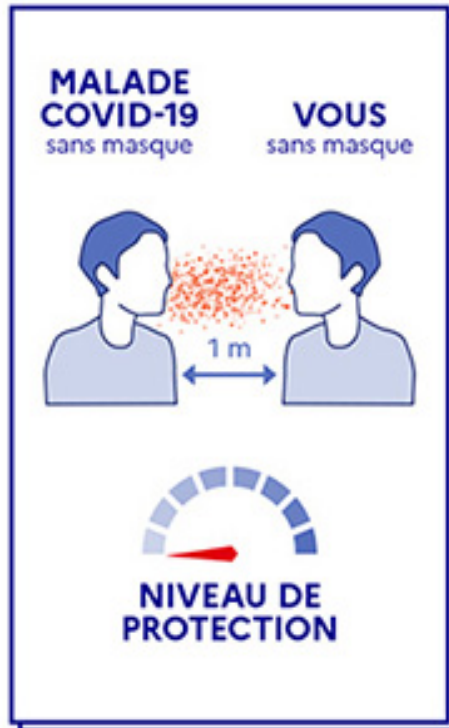
Enfin pour accélérer la protection de la population et couvrir la totalité des demandes, la ville a commandé et financé 21000 masques manufacturés avec le soutien de Versailles Grand-Parc. En tissu, lavables et réutilisables, à la norme AFNOR, ils ont été mis à la disposition des Cellois. Après un retard lié à la désorganisation actuelle du fret aérien, ces masques sont arrivés et leur distribution à chaque Cellois de plus de 10 ans a débuté le samedi 16 mai. Suite à l'enregistrement de chaque demande sur le site internet de la ville, un mail a été adressé à chacun pour indiquer les modalités précises de distribution (date, lieu de distribution, créneau horaire). www.lacellesaintcloud.fr/distribution-de-masques-par-la-ville/

Si des personnes de votre entourage n'ont pas accès à internet, vous pouvez remplir pour elles le formulaire ou à défaut leur demander de contacter directement la mairie. Dans la crise sanitaire actuelle, la Ville est pleinement engagée à vos côtés, mobilisée pour votre service et la protection de la santé de tous.



LE MASQUE DE PROTECTION

Protégeons nous, portons tous des masques



LE MASQUE DE PROTECTION

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**



Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

[Geste Barrière] COMMENT UTILISER UN MASQUE GRAND PUBLIC ?

► Réponse dans cette vidéo de la Protection Civile des Yvelines : <https://youtu.be/uMJvvZ4irZE>

UTILISATION DES MASQUES



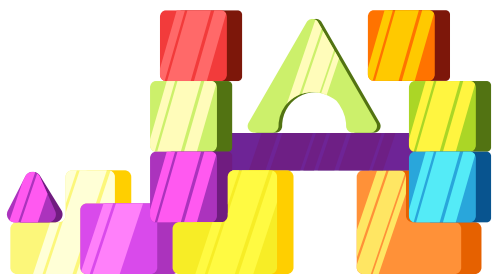
VIE QUOTIDIENNE

OUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

À La Celle Saint-Cloud, des rencontres ont été programmées, sur chaque site entre les directeurs d'écoles et les équipes de la Mairie afin d'arrêter un schéma fonctionnel adapté à chaque école. Les modalités définitives d'ouverture ont été arrêtées école par école. Grâce à ces efforts conjoints, les écoles ont rouvert progressivement, en compatibilité avec le protocole sanitaire, depuis le 14 mai.

Concrètement, Monsieur le Directeur académique a chargé les directeurs et directrices d'école de déterminer d'abord la capacité de leur école puis de déterminer les enfants dont l'accueil sera prioritaire, sur la base de leur connaissance fine des situations individuelles et en cohérence avec les enjeux éducatifs, économiques et sociaux décrits ci-dessus. Ils doivent également élaborer un projet de fonctionnement tenant compte des consignes sanitaires. Pour ce faire des échanges ont eu lieu entre l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les directeurs d'écoles, les élus et les services de la Mairie.

Les enseignants et les agents de la ville qui assurent habituellement l'animation des temps périscolaires sont soumis aux mêmes conditions que l'ensemble de la population au moment de la reprise de leur poste (garde d'enfants ...). En conséquence, la capacité d'accueil des écoles telle qu'elle a été envisagée dans un premier temps, sera bien inférieure à la capacité habituelle.



OUVERTURE PROGRESSIVE DES CRÈCHES

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, et depuis le début du confinement, le service petite enfance assure l'accueil des enfants des personnels mobilisés, et en premier lieu les enfants des personnels soignants. L'accueil s'est élargi le 11 mai à d'autres enfants, dans un contexte contraint.

En effet il faut garantir la sécurité et le bien-être des enfants accueillis, la protection des professionnels et la satisfaction des familles, dans le plus grand respect d'un protocole sanitaire strict (groupes de 10 enfants maximum, non croisement des groupes, accueil des parents à l'entrée de l'établissement d'accueil...).

Par ailleurs, les professionnels petite enfance de la Ville étant soumis aux mêmes contraintes que l'ensemble de la population (garde d'enfants, fragilité ou vulnérabilité médicale personnelle ou d'un proche...), la capacité d'accueil des crèches reste pour le moment inférieure à la capacité habituelle et toutes ne pourront pas rouvrir.

Les parents des enfants dont nous pouvons assurer l'accueil seront contactés par les directrices des établissements ouverts afin de leur préciser les modalités d'accueil et les mesures à respecter.

L'accueil des petits, comme dans les écoles, est limité du fait des contraintes personnelles des professionnels, mentionnées plus haut.



PROMENADE, SPORT & FORÊT

Les espaces forestiers sont ouverts ! Vous pouvez vous y promener ou y faire un jogging individuel en restant à distance de 10 mètres les uns des autres.

En revanche les parcs et jardins restent fermés.

LE BUREAU DE POSTE DE LA CELLE SAINT-CLOUD

Le bureau étend ses jours de distribution : la distribution sera faite 5 jours par semaine du lundi au vendredi.



Rappel :

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pas d'ouverture le samedi.

La levée du courrier se fait à 15h45.

La distribution se fait 4 jours par semaine du mardi au vendredi, sauf les semaines de jours fériés où les postiers travailleront le lundi.

À partir du mardi 2 juin le bureau sera ouvert jusqu'à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

DÉCHETTERIE DE CARRIÈRES SUR SEINE : RÉOUVERTURE AVEC ACCÈS RESTREINT SOUS CERTAINES CONDITIONS

Les Cellois doivent prendre rendez-vous sur un site dédié avant de se déplacer et de déposer, sous certaines conditions strictes et dues au contexte sanitaire, leurs déchets. Lorsque la nature du déchet le permet, la collecte en porte-à-porte est à privilégier.

Toutes les informations sur : <https://www.sitru.fr/FR/dechetterie/dechetterie.asp>

Pour rappel, les Cellois ont également accès aux déchèteries du Chesnay et de Bois d'Arcy qui ont ouvert leurs portes la semaine dernière et selon les modalités décrites ci-dessous.

<https://www.versaillesgrandparc.fr/actualites/toute-lactualite/details/article/re-ouverture-des-dechetterie/>



VIE QUOTIDIENNE

TRANSILIEN

Tous les horaires Transilien sont disponibles sur le site transilien.com, l'application SNCF et le site TER Normandie.

Deux points importants à souligner :

La SNCF recommande à celles et ceux qui le peuvent, ainsi qu'aux personnes sensibles ou fragiles de rester autant que possible à leur domicile. Pour utiliser les transports, nous rappelons à nos voyageurs que le port du masque est impératif.

L'accès aux transports en commun en Île-de-France est réservé aux heures de pointe aux personnes détenant une attestation de leur employeur ou ayant un motif impérieux de se déplacer (santé, convocation de justice, accompagnement d'un enfant).



RÉOUVERTURE DES MARCHÉS

Après avoir pris connaissance de l'organisation proposée par la société Mandon, délégataire du marché, et s'être assurée de la mise en œuvre des dispositions sanitaires indispensables, la mairie a décidé, dans le cadre du déconfinement progressif, la réouverture de ses marchés depuis le vendredi 15 mai.

Marché du jumelage : le vendredi de 10h à 18h et le mardi de 8h à 13h

Marché Berthet : le mercredi et le samedi de 8h à 13h

Marché des Gresset : le dimanche de 8h à 13h

Ces marchés seront régis par un nouveau dispositif qui sera mis en œuvre par la société Mandon, en partenariat avec la ville :

1. Mise en place d'une entrée unique et d'une sortie unique
2. Gestion des flux à l'entrée des marchés afin de limiter le nombre d'usagers dans l'enceinte des marchés
3. Port du masque très fortement conseillé
4. Obligation d'utiliser le gel mis à disposition à l'entrée des marchés
5. Sens de circulation unique à suivre obligatoirement
6. Distanciation physique d'1 m minimum à respecter
7. Limitation d'une personne par foyer dans la mesure du possible



BIBLIO DRIVE

Réservez **en ligne** ou par **téléphone**
et venez chercher vos documents
le samedi de 15h à 18h30
à la **bibliothèque Joly ou Bendern.**



Comment faire ?

- Faites votre choix sur le **site de la bibliothèque** (24h sur 24 et 7 jours sur 7) ou **par téléphone** les mercredis au 06 60 30 29 26 de 10h à 12h et de 14h à 17h
Vous pouvez réserver jusqu'à **10 titres** sur votre carte.
- Présentez-vous aux horaires d'ouverture (15h-18h30 les samedis)
- Restez devant l'entrée de la bibliothèque avec votre sac
- Déposez vos documents à l'endroit indiqué
- Récupérez votre commande (après avoir reçu votre mail ou courrier de réservation)

Bibliothèque municipale

<https://la-celle-st-cloud-pom.c3rb.org/>
06 60 30 29 26

.....
Les livres que vous avez rendus sont encore sur votre carte ? C'est normal. Ils sont placés en quarantaine 10 jours avant d'être retirés de votre carte. Cela ne freinera en rien vos nouveaux emprunts.
.....



Bibliothèque
La Celle Saint-Cloud

Nous vous recommandons le port du masque
Ce service est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire

REGARDS



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile et le Service communal d'aide à la personne ont fonctionné normalement pendant le confinement assurant ainsi la prise en charge des Cellois à la même fréquence qu'avant la crise sanitaire.



Des commerçants toujours présents



Le pressing-teinturier d'Elysée II a fabriqué et remis 80 masques à l'initiative "masques solidaires"



Cérémonie du 8 mai : une commémoration et un hommage en comité restreint. Le devoir de mémoire a malgré tout été respecté pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Masques de protection : collecte des matériaux du vendredi sur le parvis de l'Hôtel de ville dans le cadre de l'opération "masques solidaires"

PLAN DE DÉCONFINEMENT

Deux points importants à souligner :










Le déconfinement a débuté lundi 11 mai. Il se fait département par département en fonction de l'évolution de l'épidémie au niveau local.








Les facteurs étudiés pour préparer le déconfinement sont les suivants :

- le taux de nouveaux cas dans la population sur une période de 7 jours
- les capacités hospitalières en réanimation
- le système local de tests et de détection des cas contacts













En fonction de ces critères les départements sont classés vert (circulation limitée du virus) ou rouge (circulation élevée du virus). Ce classement détermine le niveau de déconfinement au niveau local.






	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Cinémas et théâtres	✗	✗	✗
Médiathèques, bibliothèques et petits musées	✗	✓	✓
Grands musées	✗	✗	✗
Forêts	✗	✓	✓
Parcs et jardins	✗	✓	✗
Plages et lacs	✗	✗	✗
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes	✗	✗	✗
Colonies de vacances, camps, etc.	✗	✗	✗

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Mariages et cérémonies	 Reportés (sauf urgence)	 Reportés (sauf urgence)	
Lieux de cultes	 Sans cérémonie	 Sans cérémonie	
Cérémonies funéraires	 Moins de 20 personnes	 Moins de 20 personnes	
Cimetières			
Rassemblements de plus de 10 personnes			
Évènements de plus de 5000 personnes		 Interdit jusqu'au 31 août	










	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 DÉPLACEMENTS		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Dans l'espace public	 Sauf dérogation		
En transports en commun	 Sauf dérogation		 Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation
Longue distance (> 100 km)	 Sauf dérogation		 Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)

PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 COMMERCES		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux < 40 000 m ²	 Uniquement de première nécessité	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)	
Marchés en plein air	 Possibilité d'ouverture à la main du Préfet	 Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet	
Centre commerciaux > 40000m²	 	 Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise importante	
Coiffeurs, instituts de beauté, etc.	 	 Sous réserve du respect des guides sanitaires	
Bars, cafés, restaurants	 	 	

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 ÉCOLES ET CRÈCHES		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Crèches	 Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.)	 Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants (Masques obligatoires pour les personnels)	
Maternelles	 	 Ouverture sur la base du volontariat des élèves Limite de 15 élèves par classe (Masques mis à disposition dans les écoles)	

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 ÉCOLES ET CRÈCHES		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Élémentaires		 Ouverture sur la base du volontariat des élèves Limite de 15 élèves par classe (Masques mis à disposition dans les écoles)	
Collèges		 En commençant par 6^{ème} et 5^{ème} (15 élèves pas classe max.) Volontariat (Masques obligatoires)	
Lycées			

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 TRANSPORTS		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Transports en commun urbain	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre maximale : En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et visites médicales (Port du masque obligatoire)	
Transports inter-régionaux	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)	
Avions	 Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	 Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)	
Taxis / VTC	 Uniquement pour les déplacements autorisés	 Limitation du nombre de passagers (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)	

PLAN DE DÉCONFINEMENT

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin	
 SPORTS		Départements à circulation épidémique :	
		FAIBLE	ÉLEVÉE
Sport individuel à l'extérieur	 Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	 Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale	
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)			
Sports collectifs et de contact		 Liste établie par le ministère	
Sports collectifs professionnels		 Fin de la saison 2019/2020	

Retrouvez les informations relatives aux services publics et aux multiples initiatives

sur www.lacellesaintcloud.fr/

et sur facebook.com/CelloisInfos



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous souhaitons amicalement la bienvenue au monde à

Léa POSTE-MASSIOT

Julia COATANÉA

Valentina VAUGEOIS VELEZ CAMPINO

Joya MAURICE DA SILVA

Nicolas WOLFF

Najm-Aldin ISSA IBRAHIM

Anaïs KRANTZ

Giulia CIDRE VAZ

DÉCÈS

Nous adressons un message de sympathie aux familles de

Laurent ARON-LUC-POULA, 58 ans

Sabine GRAND, 77 ans

Adelaïde ORÉFICE, 89 ans

Pierre CERUTTI, 80 ans

Cédric FABRE, 44 ans

Henri HERNANDEZ, 94 ans

Françoise SABARLY, 94 ans

Jean-Pierre ABELLAN, 79 ans

Alain GUINEBRETIÈRE, 88 ans

Lucien SETBON, 91 ans

Liliane LUBERT, 74 ans

Sergio GASPERONI, 90 ans

Lucas PEREZ, 54 ans

Serge BAILLEUL, 69 ans

Brigitte FROGET, 93 ans

Blaise ASSANGA EWONDO, 51 ans

Alain TAVÈS, 89 ans

Christiane DORAT, 88 ans

Robert SEIZILLES de MAZANCOURT, 93 ans

Pierre RECHER, 91 ans

Madeleine MACÉ de GASTINES, 92 ans

Jean-Baptiste BLANCHON, 46 ans

Bruno de GAILLARD de LAVALDÈNE, 92 ans

Jean HAAS, 93 ans

Eliane PICHARD, 97 ans

commerçants producteurs
techniciens agents de sécurité
éboueurs **soignants** livreurs
bénévoles facteurs routiers
agriculteurs enseignants ...

Et vous qui êtes restés chez vous,



La Celle Saint-Cloud